



# CONVENTION DE STAGE

Stage obligatoire       Stage recommandé

Entre l'Institut de Physique du Globe de Paris – 4, place Jussieu - 75252 Paris cedex 05, représenté par son Directeur  
 et l'entreprise ou organisme : \_\_\_\_\_  
 dont le siège est situé (adresse complète) : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Tél.: \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_  
 représenté(e) par M. Mme (nom, prénom) : \_\_\_\_\_  
 Qualité (fonction) : \_\_\_\_\_

il est convenu ce qui suit :

ARTICLE I - OBJET DE LA CONVENTION – L'entreprise ou organisme mentionné(e) ci-dessus accepte d'accueillir en stage de formation, dans les conditions définies ci-après et au verso du document un(e) étudiant(e) de l'Institut de Physique du Globe de Paris.

L'objectif essentiel de ce stage est l'application pratique de l'enseignement dispensé. Ce stage s'inscrit dans le cadre du diplôme postulé par l'étudiant.

Article II - CHARTE DES STAGES EN ENTREPRISE DU 26 AVRIL 2006 – Chaque partie signataire de la convention de stage déclare adhérer pleinement et sans réserve à la charte des stages étudiants en entreprise du 26 avril 2006 annexée à la présente convention.

Article III - VERSEMENT D'UNE GRATIFICATION – Lorsque la durée du stage en entreprise est supérieure à trois mois consécutifs, celui-ci fait l'objet d'une gratification dont le montant peut être fixé par convention de branche ou par accord professionnel étendu ou, à défaut, par décret. Cette gratification n'a pas le caractère d'un salaire au sens de l'article L. 140-2 du même code. Article 9, alinéa 2 de Loi n° 2006-396 du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances

ARTICLE IV - CONDITIONS DU STAGE – Outre les clauses générales figurant au verso de la présente convention que les parties, par leur signature ci-dessous, acceptent sans restriction, les conditions particulières de déroulement du stage sont les suivantes :

NOM et prénom de l'étudiant(e) : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_  
 Domicilié(e) : \_\_\_\_\_

N° Etudiant : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

Diplôme postulé : Master STEP Année : \_\_\_\_ Filière : \_\_\_\_\_ Spécialité : \_\_\_\_\_

Nom, prénom et qualité de l'enseignant responsable du stage à l'IPGP : \_\_\_\_\_

Adresse administrative : Institut de Physique du Globe de Paris – Scolarité du Master STEP - 4, place Jussieu - BP 89 – 75252 Paris Cedex 05 - Tél. pour la filière Recherche : 01 44 27 28 25 - Tél. pour la filière Professionnelle : 01 44 27 56 30

Nom et prénom du responsable du stage dans l'entreprise : \_\_\_\_\_

Qualité : \_\_\_\_\_ Tél.: \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

Projet de stage : (description détaillée, mise en oeuvre, objectifs pédagogiques) : \_\_\_\_\_

Dates du stage : du \_\_\_\_\_ 20... au \_\_\_\_\_ 20... inclus

Modalités du stage :  à temps complet       à temps partiel       en alternance

Volume horaire hebdomadaire : \_\_\_\_\_

Aménagements particuliers (présence requise la nuit, jours fériés, dimanche, etc.) : \_\_\_\_\_

Montant de la gratification : .....€ mensuels, dont : .....€ au titre des avantages en nature (précisez : transport, logement, restauration, ...): \_\_\_\_\_

Adresse précise du lieu du stage : \_\_\_\_\_

Clauses particulières relatives au stage : \_\_\_\_\_

Le stage donne lieu à rédaction d'un rapport. Fait à Paris, le \_\_\_\_\_

Pour l'entreprise ou organisme (nom du signataire, signature et cachet)	L'étudiant (signature)	L'enseignant responsable (signature)	Pour l'Institut de Physique du Globe de Paris
--	---------------------------	---	--

Les données de la présente convention font l'objet d'un traitement informatique. La loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés donne à chacune des parties à la convention un droit d'accès et de rectification pour les données la concernant. Elle peut à cet effet s'adresser au secrétaire général de l'Institut de Physique du Globe de Paris.

Voir au verso  
clauses générales

## Comment remplir la convention de stage de l'IPGP. (concerne les étudiants inscrits à l'IPGP en Master STEP)

Laisser l'entreprise ou le laboratoire compléter cette partie.

Année : M1 ou M2  
Filière : Recherche ou Professionnelle  
Spécialité : Géophysique ou Géologie et risques naturels ou Géophysique de Surface & Subsurface (G2S).

Nom, prénom et qualité de l'enseignant responsable du stage à l'IPGP  
Responsable stage M2 Recherche : Laure Meynadier, Professeur  
Responsable stage M1 Recherche : Steve Tait, Professeur  
Responsable stage M2 Professionnel G2S : François Métivier, Professeur

L'entreprise, ou le laboratoire, et l'étudiant signent la convention en 3 exemplaires. L'étudiant la remet à la scolarité avec la photocopie de sa carte d'étudiant pour signature de l'enseignant responsable et de l'IPGP (prévoir 1 semaine de délai).

Tant que la convention n'est pas signée par les 4 parties, l'étudiant ne peut pas commencer son stage.